

Annexe

Avis du Conseil National de l'Industrie sur la transition énergétique¹ – juillet 2013

« L'industrie française acteur et moteur de la transition énergétique »

L'industrie française ne vit pas la transition énergétique comme une contrainte, elle souhaite contribuer à la définir - l'énergie est pour elle un enjeu essentiel - et y jouer un rôle moteur. Elle est au centre de cette transformation, à la fois comme apporteur de nouvelles solutions, grâce aux efforts de R&D et aux innovations portées par les grands groupes et à la créativité et à la vitalité du tissu de PME françaises du secteur énergétique, et comme consommateur avisé et responsable qui place la consommation énergétique et plus globalement le respect de l'environnement au centre de ses démarches de conception et d'amélioration de ses process. La performance énergétique et la performance environnementale sont aujourd'hui comme les questions sociales indissociables de la performance et du développement industriels.

L'industrie française est mondialement reconnue dans l'énergie nucléaire, compte des entreprises de premier rang dans l'exploration, la production et le transport d'hydrocarbures, les réseaux électriques, les services et l'efficacité énergétiques. Elle a déjà accompli depuis une vingtaine d'années une réduction de l'intensité de sa consommation en énergie. L'industrie manufacturière figure aujourd'hui au quatrième rang des contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre (17,7% en 2010)², derrière les transports (26,3%), l'agriculture et la sylviculture (20%) et le bâtiment résidentiel, tertiaire et commercial (19,6%), l'industrie de l'énergie générant 12,7% des émissions.

Faisons du débat sur la transition énergétique l'occasion de refonder une politique énergétique française intégrant l'apport des avancées technologiques, les nouveaux enjeux mondiaux et les évolutions d'usage du XXIème siècle, assurant à la population et à l'industrie l'accès à une énergie sûre, fiable, compétitive, à faible contenu CO₂ et qui conforte la dynamique et le leadership mondial de la France dans ce domaine.

I - Les enjeux de la transition énergétique

La France se positionne clairement dans le débat européen et mondial sur le respect de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et les engagements en terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le Conseil National de l'Industrie partage ces engagements pour un développement durable, et, dans l'objectif général d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'une croissance respectueuse de l'environnement et de l'Homme, identifie 4 enjeux majeurs pour la transition énergétique :

- « moins et mieux consommer » en améliorant l'efficacité énergétique globale de l'économie française dans les usages collectifs, industriels, personnels, de produits comme de services, notamment dans les secteurs du logement et des transports,

¹ Cet avis a recueilli l'accord de tous les membres du CNI, notamment du collège des entreprises industrielles et des cinq organisations syndicales, sous réserve du commentaire complémentaire de la CGT en annexe

² Citepa, inventaire CCNUCC Janvier 2012

- maîtriser le coût et le prix de l'énergie en France, facteur primordial de la compétitivité coût des entreprises comme du pouvoir d'achat des français et de l'accès à l'énergie des populations en situation de précarité³,
- maintenir le niveau de performance reconnu mondialement des industries françaises matures dans le secteur de l'énergie et positionner la France aux premiers rangs des industries, activités et technologies nouvelles de l'énergie en s'attachant à développer celles qui auront le plus d'impact en terme d'emplois en France et de contribution positive à la balance commerciale,
- sécuriser l'approvisionnement, réduire la dépendance à l'égard des énergies fossiles importées et améliorer la balance commerciale.

Conscient de ces enjeux, le Conseil National de l'Industrie souhaite contribuer de façon active à la définition de la feuille de route de la transition énergétique pour que celle-ci soit un atout pour l'industrie française en confortant durablement la compétitivité de l'énergie, en accélérant les efforts d'efficacité énergétique, et en capitalisant sur le savoir-faire et la compétence reconnue de la France dans les industries matures de l'énergie pour développer dans les énergies renouvelables de nouvelles filières d'excellence.

II- Dans cet objectif, le Conseil National de l'Industrie recommande l'attention aux 6 axes directeurs suivants dans la réflexion en cours sur la transition énergétique :

Ces recommandations s'inscrivent dans la continuité des conclusions des différents rapports établis récemment sur la compétitivité et la croissance en France et en Europe. Elles ont été élaborées collectivement par le bureau du CNI et, sous réserve des compléments spécifiques indiqués en annexe, ont recueilli l'accord de tous les membres du CNI nommés au titre du collège des entreprises industrielles, du collège des salariés de l'industrie et du collège des personnalités qualifiées.

1- Conforter la performance du système énergétique français, facteur de compétitivité de l'industrie et de l'économie en France

Dans un contexte général de hausse du coût de l'énergie (pétrole, gaz, électricité), le prix de l'électricité constitue en France globalement un facteur primordial de la compétitivité coût, au regard des autres pays de l'UE ou de l'OCDE⁴, notamment grâce au nucléaire, à l'hydraulique et à l'optimisation technico-économique que procure une organisation nationale du système électrique. Cet avantage de compétitivité est aujourd'hui menacé : les mécanismes de soutien aux industries électro-intensives mis en place en Allemagne (exemptions de taxes de réseau et de contribution au financement des énergies renouvelables ..) se traduisent pour ces entreprises par des coûts complets inférieurs de plus de 20% à la France. L'exploitation du gaz de schiste dans des conditions locales favorables procure aux Etats Unis du gaz à un prix de 3 à 4 fois inférieur à l'Europe.

La chimie de base, dont l'énergie constitue près de 62% de la valeur ajoutée, le raffinage de pétrole brut, la production d'aluminium par électrolyse, le papier carton et le bois, la sidérurgie, la fonte, les matières plastiques, les fibres et textiles, toutes les industries intensives en énergie et parfois consommatrices d'hydrocarbures comme matières premières, sont fortement exportatrices et exposées à la concurrence internationale. Le renchérissement du coût de l'énergie les pénalisera fortement. Au-delà de ces industries les plus concernées, la compétitivité du prix de l'énergie est un enjeu central transversal à toute l'industrie française, aux entreprises, administrations et ménages, avec des effets indirects sur le pouvoir d'achat dans des budgets déjà handicapés par

³ la CGT indique que 8 millions de français, dont 2/3 se chauffent au fuel, sont aujourd'hui en situation de précarité énergétique

⁴ la France est la 4^{ème} pays le plus compétitif de l'UE en matière de prix de l'électricité payé par les entreprises: 80,1 € par MWh hors TVA contre 110 € hors TVA en moy UE - rapport « Réinventer la croissance » Juin 2013
prix moyen de l'électricité pour les industriels dans l'OCDE - France : 1413 \$ la tonne équivalent pétrole pour 1744 \$ en moy OCDE, 2011, Agence internationale de l'énergie

des coûts de l'immobilier particulièrement élevés. Le poste énergie (logement et transport) mobilise 15% du revenu des ménages (net d'IR) pour près de 20% de la population⁵.

Les prix de chaque type d'énergie doivent être transparents et refléter les coûts, ce qui n'exclut pas en parallèle de mettre en place des compensations ciblées pour les consommateurs vulnérables, ménages en situation précaire ou secteurs industriels particulièrement exposés au coût de l'énergie.

2 - Construire un mix énergétique qui réponde progressivement et pragmatiquement aux enjeux de la transition énergétique, de façon flexible et ouverte aux évolutions technologiques à venir

L'énergie finale consommée en France provient du pétrole à 46,2%, de l'électricité à 22,1%, du gaz à 19,8%, des énergies renouvelables à 8,5% et du charbon et coke à 3,3%⁶. Grâce aux parcs nucléaire et hydraulique et au recours aux énergies renouvelables, l'électricité produite et consommée en France est très peu carbonée ; la France est le deuxième pays le moins émetteur de CO₂ en Europe pour la production d'électricité, juste après la Suède. Ce sont avant tout les hydrocarbures fortement émetteurs de CO₂ et à l'origine d'un important déficit de la balance commerciale qu'il faut réduire par des économies (isolation, efficacité énergétique ..) ou remplacer par d'autres sources d'énergies.

Le débat sur le mix énergétique s'est à tort cristallisé sur le nucléaire. Celui-ci est un atout pour accroître la part de l'énergie décarbonée dans le mix énergétique total. L'évolution de la part du nucléaire ne doit pas conduire à dégrader le bilan carbone de l'énergie consommée en France, ni sa compétitivité et sa balance commerciale, dans lesquels le nucléaire joue aussi un rôle positif. Le recours à toutes les énergies sera nécessaire pour satisfaire à la fois la demande de demain et les exigences environnementales.

Le développement des énergies renouvelables à potentiel de compétitivité constitue un impératif de politique énergétique et de politique industrielle : sécurité d'approvisionnement et indépendance énergétique, production décentralisée sur le territoire, protection de l'environnement, potentiel important de développement industriel sur les marchés en croissance, en France et à l'exportation.

La diversification du mix énergétique est à la fois un objectif – porter à 23% en 2020 la part d'énergies renouvelables dans la consommation⁷ – et un résultat, produit des options qui seront prises dans le soutien accordé au développement de telle ou telle source d'énergie renouvelable : photovoltaïque, éolien terrestre, éolien offshore, hydrolien et autres énergies marines, géothermie, biocarburants, biomasse, méthanisation. Cette évolution devra être accomplie dans la durée, en fonction des maturités technologiques et guidée par 3 critères impératifs : (i) maintenir la compétitivité prix globale, (ii) sélectionner les filières d'énergies renouvelables économiquement rentables à moyen terme, créatrices d'emplois industriels en France et ayant un impact positif sur la balance commerciale, (iii) s'assurer des gains réels en terme de réduction des gaz à effets de serre sur toute la chaîne de production.

Le débat en cours doit également examiner de manière objective les gaz et pétrole de schiste et reposer sur une démarche scientifique avec des arguments étayés. Il suppose avant toute décision une évaluation des ressources potentielles de la France, une analyse scientifique de l'impact environnemental des techniques utilisées aux Etats-Unis, mais aussi de l'impact des techniques alternatives les plus récemment mises en œuvre dans le monde. La recherche menée en France sur la sécurisation des techniques actuelles et sur de nouvelles techniques d'exploitation respectueuses de l'environnement doit être poursuivie. L'enjeu du coût de l'énergie pour la compétitivité globale

⁵ INSEE

⁶ Bilan de l'énergie. Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

⁷ Engagement pris par la France dans le Paquet énergie-climat européen adopté en 2008

de l'économie, la croissance et l'emploi est trop important pour que toutes les opportunités ne soient pas étudiées à fond, si elles peuvent être exploitées de façon rentable dans des conditions respectueuses de l'environnement. L'hydroélectricité constitue également une opportunité à travailler dans notre pays.

Enfin, relevons que les technologies et les usages, de la production de l'énergie à sa distribution, sa gestion de l'amont à l'aval des dispositifs de comptage et son stockage, sont dans une telle dynamique de recherche et d'innovation qu'il convient de veiller tout particulièrement à adopter des orientations ouvertes qui permettront à l'avenir de tirer bénéfice des avancées technologiques.

3 – Accroître l'effort de recherche et d'innovation dans les industries déjà présentes et favoriser l'émergence de nouvelles activités et filières énergétiques compétitives par une politique continue de soutien à l'investissement et à l'innovation

La France a un véritable savoir-faire dans les industries d'énergies fossiles, elle dispose des réseaux énergétiques et de communication parmi les plus modernes des pays de l'OCDE, et constitue un exemple d'infrastructures énergétiques performantes en Europe et dans le monde. L'excellence de la filière nucléaire française est mondialement reconnue et son effort particulièrement soutenu de R&D doit être conforté. Forte de son leadership, la France doit poursuivre les travaux sur la sûreté, le retraitement des déchets et la nouvelle génération de réacteurs et promouvoir les plus hauts standards de sûreté au niveau international.

Enjeu central en termes d'emplois, de commerce extérieur, de puissance de R&D et de rayonnement international de la France, les industries de réseaux électriques et la filière nucléaire constituent des atouts qu'il convient de conforter, tout en développant concomitamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la gestion intelligente de l'énergie pour faire de la France un leader mondial dans la maîtrise de la demande d'énergie et dans la production d'électricité à bas carbone compétitive.

La France a la chance de disposer d'une diversité géographique propice à la recherche et à la mise en œuvre de nombre d'énergies renouvelables. De nombreuses filières sont concernées par le développement des nouvelles activités associées à la transition énergétique : dans la production, les énergies renouvelables, notamment marines, la méthanisation, la cogénération, les pompes à chaleur ; dans la distribution, la consommation et les usages, l'efficacité énergétique passive et active dans les infrastructures, l'industrie et le bâtiment, les réseaux énergétiques intelligents, le management de l'énergie, l'audit énergétique, le stockage de l'électricité, les véhicules et la mobilité électriques, la propulsion GNL dans le transport maritime et fluvial ...

Pour autant, toutes n'ont pas le même effet d'entraînement sur l'économie française. A l'évidence devront être privilégiées celles qui peuvent générer le développement de filières rentables et de fabrications françaises compétitives, éolien offshore ou hydrolien par exemple, celles qui ont le plus de potentiel en terme de créations d'emplois en France, efficacité énergétique notamment, qui donneront à la France des avantages concurrentiels durables dans la compétition mondiale et auront le plus d'impact positif sur la balance commerciale énergétique.

Les cycles d'investissement énergétique sont des cycles longs. Optimiser les retombées économiques, la dynamique d'innovation des PME et des grands groupes et les succès de la France à l'international dans ces nouvelles activités demande qu'une vision stratégique à long terme soit définie : des choix et des priorités clairement établis et déclinés de façon pérenne et cohérente dans des politiques coordonnées investissement/innovation/évolution des compétences.

Faisons des nouvelles activités dans le secteur de l'énergie et des activités associées de production de matériel et d'équipements un pôle central de la politique industrielle nationale en le priorisant en matière d'allocation de soutien à l'investissement des entreprises et des ménages, de financement de projets et de démonstrateurs, d'allocation de financements publics. La commande

publique des administrations, des collectivités territoriales, et des hôpitaux doit également jouer un rôle d'entraînement moteur dans le développement de ces activités sur l'ensemble du territoire national.

Le CNI s'engage pour sa part à veiller au sein des différentes filières concernées à l'effet d'entraînement et la solidarité entre les grands groupes et les PME pour amplifier la dynamique et optimiser les retombées économiques, notamment à l'exportation, à encourager le développement d'approches cohérentes et intégrées industrie-services et à s'assurer de la diffusion des programmes d'évolution des compétences.

4- Faire de la transition énergétique une stratégie au service de l'emploi, notamment en anticipant et en accompagnant l'évolution des compétences

Ces nouvelles activités dans le secteur de l'énergie et les activités associées de production de matériel et d'équipement sont l'un des gisements où le potentiel de création d'emplois en France⁸ à court terme est le plus grand. Il est tiré à la fois par la demande mondiale et par la demande intérieure (citons à titre d'exemple le potentiel lié à l'isolation et la rénovation du parc immobilier existant et la mise en place de dispositifs de gestion des usages énergétiques). De nombreuses filières sont également concernées par le « verdissement » de leurs métiers.

Pour réaliser ce potentiel de création d'emplois et optimiser le solde net positif, il convient de s'assurer de la capacité des activités nouvelles à répondre à la demande, et pour cela, anticiper l'évolution des compétences des salariés. Les observatoires prospectifs des métiers et des qualifications mis en place par les branches avec les partenaires sociaux y contribueront. En cohérence avec les choix de technologies et activités retenues comme prioritaires, des programmes de formation doivent être établis dans les différents dispositifs (formation initiale, alternance et apprentissage, formation continue, reconversion) et adaptés avec une forte réactivité aux besoins, qualitativement et quantitativement. L'orientation des jeunes et des salariés vers ces métiers porteurs doit être encouragée. Enfin il convient de prendre en compte la dimension sociale de l'emploi en adoptant une vision globale (conditions de travail et pénibilité, évolution de carrière, niveau des salaires ..) pour faire de ces nouveaux emplois des emplois de qualité, attractifs dans la durée.

5- Encourager les industriels dans leur démarche de transition énergétique en leur donnant de la visibilité et en stabilisant le cadre réglementaire et fiscal

L'industrie française a déjà réduit sa contribution aux émissions de gaz de serre, de 36% entre 1990 et 2010 pour l'industrie manufacturière et de 11% pour l'industrie de l'énergie, alors que dans le même temps les émissions liées au transport et au bâtiment progressaient significativement. Pour autant, l'industrie reste soucieuse de poursuivre l'amélioration de son efficacité énergétique. L'énergie est un poste de coût important, et c'est une démarche en ligne avec les engagements de nombreuses entreprises en terme de responsabilité sociale.

Toutes les filières se préoccupent du déploiement de plans d'actions dans ce domaine. Améliorer l'efficacité énergétique, diversifier ses sources d'énergie exige souvent de repenser et de réorganiser les procédés de fabrication et les flux logistique. Ces transformations nécessitent des investissements importants qui ne peuvent se décider que dans un cadre réglementaire et fiscal stable.

Le CNI recommande ainsi qu'à l'issue du débat sur la transition énergétique soit établi un cadre réglementaire et fiscal simple, clair et stable, avec un engagement de pérennité dans le temps. Les risques d'incitation à la délocalisation ne doivent pas être négligés et le « verdissement » de la fiscalité doit se faire à impact fiscal global inchangé. L'effet de retour – allouer les recettes de la

⁸ le Comité Stratégique de Filière COSEI- Energies renouvelables évalue à 100 000 le nombre d'emplois actuels dans les énergies renouvelables (source ADEME - 2011) et à 125 000 le potentiel de création d'emplois d'ici 2020

fiscalité écologique prélevées sur les industriels aux mesures de soutien à la transition énergétique des industriels - aurait du sens. La cogénération, le management de l'énergie, les dispositifs d'effacement nous semblent devoir être particulièrement encouragés.

6- Renforcer la coordination européenne et faire avancer la concertation mondiale

L'interconnexion des réseaux européens rend indispensable la coordination des politiques nationales en matière de recherche, émissions de CO₂, contrats d'approvisionnement long terme, fiscalité énergétique et environnementale, même si le choix du mix énergétique relève de décisions nationales.

Est-il nécessaire de le rappeler ? C'est du secteur de l'énergie qu'est née, avec la création de la CECA en 1951, l'Union Européenne. La transition énergétique doit à son tour pouvoir devenir un facteur de compétitivité pour les économies européennes et compter pour ce faire sur l'appui de politiques réglementaires et financières européennes. Des programmes européens de R&D sur les énergies nouvelles et les hydrocarbures non conventionnels, notamment sur les techniques d'exploration et exploitation respectueuses de l'environnement, conforteraient la position de l'Europe dans la compétition mondiale. Sur d'autres aspects des politiques énergétiques, une coordination européenne ferait grand sens. Une approche européenne modifierait les conditions de négociation des grands contrats gaziers : par exemple, à l'image d'autres régions du monde, en apportant un soutien aux industries fortement intensives en énergie par l'autorisation de dispositifs comme les contrats d'approvisionnement à long terme. Plus largement, c'est une politique volontariste de soutien à la constitution de filières énergétiques décarbonées de dimension européenne que devrait porter l'Europe, en adaptant les principes de construction du marché intérieur de l'énergie qui ont prévalu jusqu'à aujourd'hui.

La France ne pèse que pour 1,2% des émissions mondiales en 2010. La réduction des émissions de gaz à effet de serre n'est pas un combat qui se mène à l'échelle d'un seul pays ou d'un seul continent. Pour l'efficacité de cette action, et pour minimiser les effets de distorsions de concurrence et les phénomènes de « fuite carbone » handicapant nos industries nationales, il nous paraît essentiel que la négociation d'un accord mondial sur le climat pour l'après 2020 soit rapidement engagée et que l'Union Européenne s'attache dès maintenant à la négociation d'un nouveau paquet climat- énergie à horizon de 2030.

Le Conseil National de l'Industrie éclaire et conseille les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie, peut être consulté sur les projets de texte ayant un impact sur l'industrie et peut proposer des actions visant à soutenir sa compétitivité et son développement, ses emplois et ses compétences. Les enjeux de la transition énergétique sont stratégiques pour l'industrie. C'est pourquoi le CNI demande à être pleinement associé à la définition des objectifs et à l'élaboration des dispositions de la future loi de programmation afin de contribuer à faire de la transition énergétique un atout pour l'industrie française.

Annexes

Positions spécifiques exprimées par des membres du CNI, en complément de leur accord sur l'avis commun

Confédération Générale du Travail

En complément de cet avis collectif, les membres du CNI au titre de la CGT considèrent qu'aux enjeux de la transition énergétique il convient d'ajouter l'accroissement de l'effort de recherche pour atteindre l'objectif de Lisbonne de 3% et la constitution d'un pôle public de l'énergie pour avoir une réelle maîtrise publique de ce secteur.

Sur la filière nucléaire française, tout en soulignant son excellence, ils relèvent que la politique de sous-traitance dans ce secteur doit faire l'objet d'une vigilance toute particulière, notamment sur les questions de conditions et d'organisation du travail.

Enfin, la CGT souhaite que la politique énergétique française revienne sur les directives de déréglementation du secteur.

POSITION DU COSEI sur l'avis du CNI sur la transition énergétique

Nous avons étudié de façon très attentive le document que vous nous avez soumis.

Nous partageons un certain nombre d'attendus du document comme le problème réel du coût de l'énergie pour notre compétitivité industrielle, notamment pour les secteurs électro-intensifs, et pour l'accès à l'énergie de tous nos concitoyens. Nous partageons également le souhait de disposer d'une visibilité pour les industriels engagés dans la transition énergétique et celui de renforcer la coordination internationale.

Nous préférons cependant aborder la transition énergétique non pas comme le maintien du système énergétique en place mais de façon plus dynamique par une accélération résolue de notre efficacité énergétique et par un développement soutenu des énergies renouvelables, qui sont de plus en plus compétitives et constituent le grand marché de demain sur lequel nous devons construire une ambition nationale.

Ainsi, nous privilégions un mix énergétique intégrant une réduction de nos consommations d'énergie importée améliorant mécaniquement notre balance commerciale, et offrant une place conséquente pour les énergies renouvelables qui constituent un réservoir important en termes de création d'emplois.

Malgré ses qualités, nous pensons que ce document doit être conçu différemment.

Le 9 Juillet 2013

Jean-Claude ANDREINI
Vice Président du COSEI

Antoine de Fleurieu
Président de la filière Efficacité énergétique du COSEI

Jean-Louis BAL
Président de la filière ENR
du COSEI